

Roi Philippe, qu'on les embarqueroit pour être transportez en France ou en Espagne, comme le portoit la Capitulation de Pefchaire, & les conventions des Napolitains lors qu'ils introduisirent les Allemands dans la Capitale du Royaume, ou qu'à tout le moins, on leur donneroit la liberté de retourner chez eux à travers des Etats de l'Eglise, en mandiant leur pain : mais le Comte de Thaur, outré de voir que ces Espagnols avoient si peu de zelle & d'affection pour l'Empereur son Maître, fit dépouiller ceux qui étoient à Capoue, attendant l'embarquement qui leur avoit été promis, & les fit conduire à Naples avec la plus grande partie de ceux qui avoient été faits prisonniers; dans le dessein que la dureté qu'on leur feroit souffrir, les requiroit à la nécessité de s'enroller; en effet le premier du mois de Janvier on commença à retrancher à ces prisonniers le quart du pain qu'on leur donnoit, quoi que la ration fût déjà très-médiocre, par rapport à la disette des vivres.

*Le Duc d'Escalona transféré de sa prison.*

III. Comme le Duc d'Escalona recevoit de tems à autre des visites dans sa prison du Château St. Elme, de la part de ses amis, qui tâchoient d'adoucir les rigueurs de sa captivité; le Comte de Thaur a voulu le priver de cette consolation, qui n'a jamais été refusée aux prisonniers de guerre, principalement à ceux d'un rang & d'une qualité aussi distinguée que la sienne; il a fait conduire ce Seigneur dans le Château de Baye, & le bruit s'est répandu qu'on devoit l'y embarquer pour le conduire à Barcelonne, ou qu'on le transféreroit à Vienne;

com-